

# Légende

-  Zone urbaine U
-  Zone à urbaniser AU
-  Zone agricole A
-  Secteur Ac  
Secteur de taille et de capacité d'accueil limités (cimetière animalier)
-  Zone naturelle et forestière N  
Incluant les massifs forestiers protégés du titre du code forestier
-  Périmètre sur lequel une orientation d'aménagement et de programmation est applicable
-  Boisements protégés au titre du L151-23 CU
-  Vergers protégés au titre du L151-23 CU
-  Alignements d'arbres de moyen-jet protégés au titre du L151-23 CU
-  Autres alignements d'arbres protégés au titre du L151-23 CU
-  Haies basses protégées au titre du L151-23 CU
-  Mares protégées au titre du L151-23 CU
-  Constructions remarquables protégées au titre du L151-19 CU
-  Bâtiment agricole pouvant changer de destination au titre du L151-11 CU

## Emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Parcelle	Surface
1	Elargissement de la rue des Froids Vents à 6m	Commune	B871	15 m <sup>2</sup>
2	Elargissement de la rue des Froids Vents sur l'ancien transformateur	Commune	B871	15 m <sup>2</sup>

# Barbanèsme

Commune des  
**Hauts-Talican**  
**Beaumont-les-Nonains**

Plan de zonage  
Détail sur le bourg de Beaumont

Approuvé par le conseil municipal le 17 décembre 2019

échelle 1/2500 :



Fonds de plan "©IGN - BD PARCELLAIRE - BD TOPO"  
"©IGN - BD ORTHO"  
Projection Lambert 93

Chargé d'études :



**PERSPECTIVES**  
Gauvain ALEXANDRE urbaniste  
5, impasse du Coquetier  
76116 MARTAINVILLE EPREVILLE

les froids vents

derrière les cortis

